



**PROJET DE  
DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT**

Séance du 20 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 20 juin à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de MME VALERO Christine 1<sup>ère</sup> Vice Présidente.

**PRESENTS :** MM FAU- OURCET- MONTAGNE- MME FADDI- MM-FRASSIN-GARDELLE-LAROCHE-LENCOU - MME BONASSIEUX- MM DAGUZAN- RAMUSCELLO -RICARD- VERNHES-BAZART-CURETTI-BRESSOLLES- COLOMBIER-AYRAL-BARBERA- MOULET-GALZIN-THOMAS-GAYRAUD- MME RABOU-ARMENGAUD -KAZIMIERZACK

**EXCUSES :** MME AUCHENBAUM- MM BARDOU- VANDENDRIESSCHE- ALBERT

**PROCURATION :** MM VIALA, absent a donné procuration à MM JULIE

MM MAZARS, absent a donné procuration à MM CARAYON

**N° 2023/92**

**Objet : EHPAD Résidence La Grèze – Approbation du compte de gestion**

Le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire l'ERRD 2022 de l'EHPAD a été voté le 11 avril 2023 et qu'il convient également que les membres du Conseil communautaire approuve le compte de Gestion 2022 du receveur.

Les résultats de l'ERRD sont les suivants :

EXPLOITATION :

Dépenses		Recettes	
Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation	322 944,73 € €	Groupe 1 : Produits de la tarification	2 347 133,06 € €
Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	1 740 438,11 €	Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	124 196,85 €
Groupe 3 : Dépenses	286 832,76 €	Groupe 3 : Produits	29 245,51 €

afférentes à la structure		financiers, exceptionnels et non encaissables	
<b>Total</b>	<b>2 390 215,60 €</b>	<b>Total</b>	<b>2 500 575,42 €</b>
<b>Résultats administratif constaté</b>		<b>110 359,82 €</b>	

## INVESTISSEMENT :

Dépenses		Recettes	
IAF		CAF	255 570,05 €
Remboursement des dettes financières	150 066,49 €	Augmentation des fonds propres	7 826,47 €
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé	88 957,28 €	Augmentation des dettes financières	6 196,80 €
Autres		Autres recettes	
<b>Total</b>	<b>239 023,77 €</b>	<b>Total</b>	<b>269 593,32 €</b>
<b>Apport au fonds de roulement</b>		<b>Prélèvement sur le fonds de roulement</b>	<b>30 569,55 €</b>

Il est proposé aux membres du Conseil Communautaire d'approuver le compte de gestion 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté : a approuvé à la majorité ( 2 abstentions GARDELLE- LAROCHE).

- Approuve le compte de gestion 2022 du receveur sous réserve du visa du Directeur Départemental des finances Publiques ;
- Déclare toutes les opérations de l'exercice 2022 définitivement closes.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

La 1ère Vice-Présidente  
Christine VALERO



Le secrétaire de séance,  
Mathieu FAU

